NATIONS
UNIES

S

Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/649
20 août 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATÉE DU 20 AOÛT 1997, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR LE CHARGÉ D'AFFAIRES PAR INTÉRIM DE LA MISSION PERMANENTE DE L'IRAQ AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que, entre le 1er et le 15 août 1997, l'aviation américaine a continué de violer l'espace aérien iraquien à des fins de surveillance et de provocation. Des indications détaillées figurent en annexe.

Je vous prie de bien vouloir intervenir pour qu'il soit mis un terme à ces agissements, lesquels portent atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République d'Iraq et constituent une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des règles du droit international.

Ces opérations terrorisent la population civile et causent des dommages aux biens publics et privés. La République d'Iraq réaffirme son droit de demander réparation pour le préjudice subi par elle et par son peuple par suite des actes susmentionnés.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Saeed H. HASAN

ANNEXE

Détails concernant les violations commises entre le 1er et le 15 août 1997

1. Région nord : 84 sorties effectuées à des altitudes variant entre 6 000 et 9 000 mètres et à des vitesses variant entre 600 et 900 km/h. Villes et villages survolés : Mossoul, Irbil, Dohouk, Tal Afar, Amadiya, Zakho, Aqra, le nord de Mossoul, Badouch, Aïn Sifni, Talkif, Kalk, Bibo et Chaykhaneh.

2. Région sud : 444 sorties effectuées à des altitudes variant entre 6 000 et 9 000 mètres et à des vitesses variant entre 600 et 900 km/h. Villes et villages survolés : Nassiriya, Samawa, Amara, Bassora, Maymouna, Jabayech, Artawi, Kut, Rifa'i, Al-Hay, Bassiya, Qal'at Saleh, Batha, Chanafiya, Qorna, Al-Lassaf, Roumaytha, Safwan, Hamza, Abou Skheïr, Khidr, Al-Aziz, No'maniyeh, Nedjef et Diwaniyya.

3. Un avion de reconnaissance américain de type TR-1, volant à 600 km/h et à 20 000 mètres d'altitude, a violé l'espace aérien de la République d'Iraq, survolant la région sud, avant de repartir en direction du Koweït.